



N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Victor

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR BEAUCE-NORD

Le 13 décembre 2004 à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance d'ajournement du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents Messieurs les Conseillers Steve Plante, Richard Bélanger et Jacques Bolduc, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Pierre Tardif, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire demande un moment de réflexion et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

234-2004

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

235-2004

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les procès-verbaux de la séance régulière du 1^{er} novembre 2004, des séances d'ajournements du 8 novembre 2004 et du 11 novembre 2004 et de la séance spéciale du 17 novembre 2004 soient adoptés.

ADOPTÉ



N° de résolution
238-2004

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - COMITÉ D'ENTRAIDE

ATTENDU la demande d'aide financière par le Comité d'entraide de Saint-Victor, pour les familles en difficultés.

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Seconde par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 200,00 \$ au financement demandé par le Comité d'entraide pour les familles en difficultés.

ADOPTÉ

DÉMISSION DE MONSIEUR RENE VEILLEUX - POMPIER VOLONTAIRE

ATTENDU la lettre de démission de Monsieur René Veilleux, comme Pompier volontaire de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Steve Plante,

Seconde par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor accepte la démission de Monsieur René Veilleux, comme Pompier volontaire de la Municipalité de Saint-Victor. Le Conseil Municipal profite de l'occasion pour remercier Monsieur René Veilleux, pour ses 27 années de service au sein de la collectivité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

FONDATION CANADIENNE DES SOURDS DU QUÉBEC INC. - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU la demande d'aide financière de la Fondation des Sourds du Québec.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,

Seconde par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 50,00 \$ en guise de participation financière à la campagne annuelle de la Fondation des Sourds du Québec.

ADOPTÉ



N° de résolution
ou annotation

239-2004

Municipalité de Saint-Victor

DEMANDE DU 12^{ÈME} RÉGIMENT BLINDÉ DU CANADA

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor donne la permission au 12^{ème} Régiment blindé du Canada, de conduire un exercice de reconnaissance blindée dans la Municipalité de Saint-Victor. Cet exercice aura lieu environ vers le 31 janvier 2005 au 4 février 2005.

ADOPTÉ

240-2004

DEMANDE À HYDRO-QUÉBEC - DÉPLACEMENT DE POTEAUX RANG 5 NORD

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de venir déplacer quatre (4) poteaux dans le rang 5 Nord, selon le plan annexé à la dite résolution.

ADOPTÉ

241-2004

RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'ACHAT CAMION AUTO-POMPE ET ÉQUIPEMENTS

RÈGLEMENT NUMÉRO 51-2004

Aux fins d'autoriser un emprunt par billets au montant de 356 445,22 \$ pour en acquitter le coût, dans le but de faire l'achat d'un camion auto-pompe et équipements (boyaux, crépine, génératrice, appareil respiratoire, lance mousse, etc...)

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire de procéder à l'achat d'un camion auto-pompe et équipements pour la sécurité de la Municipalité de Saint-Victor.



N° de résolution
ou annulation

ATTENDU qu'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût des dépenses projetées.

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 1 novembre 2004.

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,

Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du

Conseil, que le règlement numéro 51-2004 soit adopté.

EN CONSÉQUENCE le Conseil Municipal de Saint-Victor ordonne et statue par le présent règlement comme suit :

ARTICLE 1 Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 Le Conseil Municipal de Saint-Victor est autorisé à faire l'acquisition d'un camion auto-pompe et équipements tel que décrit sous l'estimation des coûts de 356 445,22 \$ au devis descriptif, lequel est joint à l'annexe A et suivant l'estimation des coûts joint à l'annexe B.

ARTICLE 3 Le Conseil Municipal de Saint-Victor décrète une dépense n'excédant pas 360 000,00 \$, incluant les taxes et frais incidents.

ARTICLE 4 Le Conseil décrète à cette fin un emprunt de 360 000,00 \$ remboursable en 10 ans.

ARTICLE 5 Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et sera prélevée sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur imposable, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation chaque année.

ARTICLE 6 Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

MARC BELANGER

LE MAIRE

PIERRE TARDIF



Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution
242 ou 2004

RÉSERVATION DANS LE SURPLUS ACCUMULÉ

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, de réserver, dans le surplus
accumulé, la somme de 55 000,00 \$ pour
transférer dans le budget de l'année
financière 2004.

ADOPTÉ

243-2004

COMPTES DE TAXES NON-PAYÉS

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que le Conseil Municipal approuve
l'état mentionnant les personnes endettées
envers la Municipalité de Saint-Victor, pour
taxes municipales, préparé en vertu des
articles 1022 et suivants au Code Municipal.
Il est également résolu de mandater le
secrétaire-trésorier pour transmettre à la
M.R.C. Robert-Cliche l'état des immeubles à
être vendus pour taxes municipales dues.

ADOPTÉ

244-2004

RENOUVELLEMENT ADHÉSION AU TRANSPORT R.C.N.B.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la Municipalité de Saint-
Victor adhère aux transports adaptés pour
l'année 2005, que l'organisme mandataire sera
transport R.C.N.B., que l'adoption des
prévisions budgétaires 2005 de l'ordre de 331
885,40 \$, que l'adoption de la tarification
exigée aux usagers de :

- 2,00 \$ pour un déplacement local.
- 2,00 \$ + 0,10\$/km arrondi au 0,25\$ pris
pour un déplacement inter-municipal.



N° de résolution
ou annulation

245-2004

246-2004

Municipalité de Saint-Victor

- 2,00 \$ + 0,15\$/km arrondi au 0,25\$ pris pour un déplacement hors des M.R.C. Robert-Cliche et M.R.C. de la Nouvelle-Beauce.
- 2,00 \$ pour un déplacement vers le local du CRDI à Saint-Joseph ou celui du CRDI à Sainte-Marie.
- Et le montant de la contribution financière de notre municipalité sera de 1,39 \$ per capita selon le recensement de la population 2001 fait par statistiques Canada.

ADOPTÉ

DEMANDE C.P.T.A.Q. - MADAME JULIE BOUCHER

ATTENDU le projet de Madame Julie Boucher pour avoir l'autorisation d'installer un salon de coiffure dans la résidence de ses parents.

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier.

ATTENDU que la présente demande est conforme avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor appuie à la demande de Madame Julie Boucher et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire et Activités Agricoles du Québec.

ADOPTÉ

PROJET DE SUBDIVISION - RENAUD BERNARD

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 361 pour créer le lot 361-61 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring, préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Yves Thibodeau, sous le numéro 3577 de ses minutes. Le secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTÉ



247-2004
N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Victor

DESFOR BIO SERVICES - MANDAT

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, de mandater la Firme Desfor Bio
Services pour effectuer le contrôle biologique
des insectes piqueurs sur le territoire de la
Municipalité de Saint-Victor pour l'année
2005.

ADOPTÉ

248-2004

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que les comptes suivants soient
approuvés et adoptés pour paiement :

1177	Pitney Bowes	204,29 \$
1178	Hydro-Québec	35,49 \$
1179	Radio Onde	177,14 \$
1180	Poste Canada	178,38 \$
1181	Hydro-Québec	1 295,13 \$
1182	Distribution Praxair	41,75 \$
1183	Armand Lapointe Équipement	193,19 \$
1184	Garage Gilles Roy	701,81 \$
1185	Signabec	151,91 \$
1186	Formicriel	766,07 \$
1187	Réal Huot	964,20 \$
1189	Téléphone St-Victor	748,25 \$
1200	Cogeco Câble	26,46 \$
1204	Tellus	184,93 \$
1214	Hydro-Québec	4 177,67 \$
1215	Hydro-Québec	665,50 \$
1225	Fabrique St-Alfred	100,00 \$
1229	Tellus	26,40 \$
1272	Dépanneur Doyon	63,60 \$
1273	Les Éditions Floraison	19,00 \$
1274	Const. P.-Eugène Turcotte	138,03 \$
1275	Exc. André Gosselin	2 590,94 \$
1276	Garage Raymond Veilleux	747,65 \$
1277	Beauce chaîne	126,53 \$
1278	Garage Bizier	152,53 \$
1279	Camions Gilbert	54,07 \$
1280	Béton St-Ephrem	545,63 \$
1281	Réveil de la nature	690,15 \$
1282	Sani Gestion	328,16 \$
1283	Hydro-Québec	804,77 \$
1284	Hydro-Québec	1 405,64 \$
1285	Hydro-Québec	343,99 \$

ADOPTÉ

1286	Hydro-Québec	1286	\$ 78,45
1287	Ecl. Progrès	1287	\$ 256,18
1288	Wajax	3	\$ 234,84
1289	Tellus		\$ 62,55
1290	Gaz Métro		\$ 551,86
1291	Atelier d'usinage LB		\$ 7,10
1292	Pièces Universelles		\$ 167,79
1293	Magasin Coop		\$ 334,31
1294	Cogeco Câble		\$ 26,40
1295	Pitney Bowes		\$ 752,33
1296	Citicorp Finance Vendeur		\$ 150,34
1297	M.R.C. Robert-Cliche	21	\$ 734,31
1298	Téléphone St-Victor		\$ 769,96
1299	Garage Gilles Roy		\$ 9,17
1300	Garage Alain Bolduc		\$ 452,44
1301	Exc. Pamphile Rodrigue		\$ 62,92
1302	Supérieur Propane		\$ 263,19
1303	Radio Onde		\$ 177,14
1304	Praxair		\$ 489,93
1305	Ateliers F.L.P.H.	1	\$ 915,96
1306	Larochelle Equipement		\$ 250,94
1307	Garage Redmond		\$ 59,85
1308	Beaudoin Equipement		\$ 333,57
1309	Hercule Fortin Inc.		\$ 130,76
1310	Centre Electrique		\$ 190,43
1311	Alliance Coop	3	\$ 861,08
1312	Mun. St-Ephrem-de-Beauce		\$ 612,50
1313	Mun. Tring-Jonction		\$ 286,59
1314	Groupe CCL		\$ 332,15
1315	Gestion P.D.R.T.	1	\$ 679,36
1316	Fonds de l'Inf. Foncière		\$ 48,00
1317	Poste Canada		\$ 89,19
1318	Biolab		\$ 549,58
1319	Ateliers C.M.R.		\$ 155,28
1320	Pavage Sartian	3	\$ 440,82
1321	Armand Lapointe Equipement		\$ 397,66
1322	Daniel Cliche Avocat		\$ 287,57
1323	S.A.Q.		\$ 960,00
1324	Purolator		\$ 9,08
1325	Paul Baillyargeon consultant	5	\$ 751,25
1353	ISCO	2	\$ 666,86
1326	Citicapital Technology	1	\$ 149,45
1327	Jacques Bolduc		\$ 45,00
1328	Pierre Tardif		\$ 15,00
1329	Consultants FBG		\$ 644,14
1330	Bureautique Guy Drouin		\$ 79,74
1331	C.E. Thibeault		\$ 49,46
1332	Fédération Québécoise		\$ 18,34
1333	Bolvin et Gauvin		\$ 866,72
1334	Extincteurs Kaouin		\$ 46,01
1335	Garage Marc Bureau	1	\$ 163,03
1336	Telvic Mobilité		\$ 389,82
1337	Centre du Camion	9	\$ 104,96
1338	Hercule Fortin Inc.		\$ 46,49
1339	Magasin Coop		\$ 119,50
1340	Société du Patrimoine		\$ 287,56

Municipalité de Saint-Victor



N° de résolution
ou annulation



N° de résolution
ou annotation

249-2004

Municipalité de Saint-Victor

LEVÉE DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la séance d'ajournement soit
levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE


PIERRE TARDIF

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER


MARC BÉLANGER

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR BEAUCE-NORD

Le 14 décembre 2004, à 19:00 heures, à l'Hôtel
de Ville de Saint-Victor, se tient une séance
spéciale du Conseil Municipal de Saint-Victor
à laquelle sont présents, Messieurs les
Conseillers Richard Bélanger, Steve Plante
et Jacques Bolduc, formant quorum sous la
Présidence de Monsieur Pierre Tardif, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc
Bélanger.

La présente séance spéciale a été convoquée
par Monsieur Marc Bélanger, secrétaire-
trésorier, pour les sujets suivants
seulement :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lecture et explication du budget 2005.
3. Période de questions.
4. Adoption du budget 2005.
5. Distribution du document explicatif du
budget.
6. Adoption du règlement de taxe et
compensations 2005.
7. Levée de la séance spéciale.

TOTAL: 2 331 951 \$

198 370 \$	Entretien chemins
12 000 \$	Améliorations de rues
11 900 \$	Neutralité
2 000 \$	Intérêts de taxes
3 000 \$	Intérêts de banque
5 000 \$	Constat d'infraction
8 000 \$	Droit de mutation
500 \$	Licences et permis
8 000 \$	Autres services rendus
1 192 \$	Bureau de poste
32 221 \$	Télécommunication électrique
18 100 \$	Ecole Primaire
115 970 \$	Assainissement des eaux
62 450 \$	Mètres linéaires
244 000 \$	Enlèvement ordures
225 000 \$	Compensation eau égout
1 384 248 \$	Taxes foncières

RECETTES

PUBLICATION DU BUDGET DE L'ANNEE 2005

adopté comme suit :

331 951 \$ et des recettes de 2 331 951 \$ est réparti et Victor, pour l'année 2005 présentant des dépenses de 2 Conseil, que le budget de la Municipalité de Saint-Et résolu, à l'unanimité des membres du Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Proposé par Monsieur Steve Plante,

SAINT-VICTOR

BUDGET DE L'ANNEE FINANCIERE 2005 DE LA MUNICIPALITE DE

251-2004

ADOPTÉ

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présentée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

250-2004

N° de résolution
ou annotation

